ADRESSE

DE LA GARDE NATIONALE DE VERSAILLES,

AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇOIS.

Séance du 21 juin 1792, l'an quatrième de la Liberté.

Imprimée par ordre de l'Assemblée Nationale.

Et nous aussi Législateurs, nous applaudissons aux justes mesures que vous avez prises, en décrétant dans votre sagesse la formation d'un camp de 20,000 hommes, placé aux environs de la capitale; le despotisme en a frémi, et les bons citoyens en ont ressenti la satisfaction la plus complète.

La Garde nationale de Versailles vient vous en témoigner sa reconnoissance; elle verra avec

Pétition, n°. 46.

plaisir, réunis à ses frères de l'armée parisienne, des citoyens, des patriotes, venus de toutes les parties de l'empire françois pour défendre les mêmes intérêts; elle se fera toujours un devoir d'être la sentinelle du poste avancé de ce camp; et vous pouvez compter qu'au besoin, et au même moment, il se trouveroit renforcé de plus de 12,000 bras levés pour le soutien de la constitution, et la défense des représentans du peuple.

Suivez donc imperturbablement la route qui vous est tracée; marchez-y d'un pas ferme et assuré; restez élevés à la hauteur où vous venez de vous placer; et forts de votre conscience, soutenus de l'opinion publique, environnés de nos piques et de nos baïonnettes, vous n'avez rien à redouter de la fureur des tyrans; il faudra qu'ils passent sur le corps du dernier des nôtres, avant d'arriver jusqu'à vous.

Nous venons aussi, Législateurs, attacher une fleur à la couronne que vous avez décernée aux trois ministres disgraciés; ils emportent avec eux plus de gloire qu'ils n'en eussent jamais acquis dans des siècles, en servant les despotes et en flattant leurs caprices.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.